



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

dépendance

Question écrite n° 18449

Texte de la question

M. Henri Cuq appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la mise en application de la prestation spécifique dépendance. En effet, le Gouvernement s'était engagé en mai dernier à publier un décret portant réforme de la tarification. La concertation nécessaire n'ayant pas eu lieu, la réforme de la tarification a été reportée, et la date limite de conclusion des convocations fixée à 2000 ou 2002. Ce report explique notamment la mise en instance de nombreux dossiers relatifs aux contestations médicales et pénalise les personnes candidates à la prestation spécifique dépendance. Il lui demande donc si elle entend prendre très rapidement les mesures indispensables à l'application de cette réforme.

Données clés

Auteur : [M. Henri Cuq](#)

Circonscription : Yvelines (9^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18449

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 août 1998, page 4534